



Déroulé d'une harmonisation d'habitat et FAQ

-
Garder l'esprit tranquille en amont de la démarche

(Mise à jour 25-08-2025)

Le but :

Que vous vous sentiez bien chez vous.

La démarche :

Identifier les sources de blocages et de frein puis y trouver réponse adaptée.

Le jour J ?

Je me rends sur place. Nous échangeons sur le sujet qui initie la démarche et l'harmonisation commence.

L'intervention concerne ?

La personne qui en fait la demande. Les parents, conjoints ou autres ne seront pas ou peu concernés s'ils ne sont pas moteurs de changement.

Vous concernant ?

Rien de spécial à faire. Tout est déjà là. Initier la démarche en prenant rendez-vous commence déjà à faire bouger les choses.

Astuces :

Ces démarches facilitent les périodes de transition :

- Déménagement / emménagement
- Envie de tri / rangement
- Acquisition / vente.
- Séparation / accueil du nouveau conjoint chez soi.

Et à la fin ?

On tend à devenir garant et gardien des lieux, à hauteur de nos responsabilités (locataire / propriétaire).

Je vous rédige si besoin un compte rendu.

Note : Ça ne me dérange pas de me déplacer hors région NPDC ou Belgique. Il faudra simplement ajuster le budget niveau défraiement, ou réfléchir à faire la démarche à distance.

Au plaisir de vous aider à favoriser l'harmonie et la paix.

Théo Chevreuil
www.theochevreuil.com